

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret n° 2014-695 du 25 juin 2014 modifiant l'annexe 7-2 du livre VII du code de commerce (partie réglementaire) fixant le nombre des juges et le nombre des chambres des tribunaux de commerce

NOR : JUSB1411163D

Publics concernés : chefs de cour, chefs de juridictions, professionnels et justiciables.

Objet : augmentation de l'effectif du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : ce décret a pour objet d'augmenter l'effectif du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, portant ainsi à 24 le nombre de juges consulaires et à quatre le nombre de chambres dans cette juridiction.

Références : le code de commerce, dans sa rédaction issue du présent décret, peut être consulté, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce (partie réglementaire), notamment son article D. 721-3 et l'annexe 7-2 du livre VII,

Décète :

Art. 1^{er}. – L'annexe 7-2 du livre VII du code de commerce (partie réglementaire) fixant le nombre des juges et le nombre des chambres des tribunaux de commerce est modifiée, en ce qui concerne le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, conformément à l'annexe du présent décret.

Art. 2. – La garde des sceaux, ministre de la justice, est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 juin 2014.

MANUEL VALLS

Par le Premier ministre :

La garde des sceaux,
ministre de la justice,

CHRISTIANE TAUBIRA

A N N E X E

« A N N E X E 7 - 2

NOMBRE DES JUGES ET NOMBRE DES CHAMBRES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

DÉPARTEMENTS	SIÈGE du tribunal de commerce	NOMBRE DE JUGES du tribunal de commerce	NOMBRE DE CHAMBRES du tribunal de commerce
<i>Cour d'appel de Poitiers</i>			
Vendée	La Roche-sur-Yon	24	4

(Le reste sans changement.)